REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 Octobre 2021

Commune de PAULHAN

N° 2021/10/04

Date de la convocation	11/10/2021	
	Votes : 20	
Présents: 17	Pour: 20	
Absents: 7	Contre: 0	
Représentés: 3	Abstention: 0	

L'an deux mille vingt et un et le dix huit Octobre, Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents: MM. VALERO Claude, RICARD Christine, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, GASC Carine, JAURION Léon, GASC Georges, LAMBERT Véronique, AMMARI Hanane, CAPELLE Laetitia, LAMBERT Marcel,

<u>Etaient Absents</u>: MM. SEBASTIAN David, DJUROVIC Aleksandra, DUPONT Laurent, HEREDIA Fabienne, GARIN-MICHAUD Gérard, NOUGOUM Mohamed, JAM Thierry.

<u>Procurations</u>: - Mr GUERIN Grégory à Mme GAVINET Isabelle

- Mme LABORDA Véronique à Mr ALEIX Bertrand

- Mr BIROUSTE Pascal à Mr LAMBERT Marcel

<u>Objet</u>: Modification du taux d'emploi d'un adjoint administratif titulaire temps non complet

Monsieur le Maire indique que pour les besoins du service, il convient de modifier le taux d'emploi d'un adjoint administratif titulaire temps non complet.

Accusé de réception en préfecture 034-213401946-20211018-2021-10-04-DE Date de télétransmission : 20/10/2021 Date de réception préfecture : 20/10/2021 Vu l'avis favorable du comité technique en date du 23 septembre 2021, il indique qu'il convient de porter ce taux d'emploi comme indiqué ci-dessous :

NOM PRENOM	GRADE	SITUATION ACTUELLE	
JAGUENEAU Laura	Adjoint administratif Titulaire temps Non complet	28/35ème	32/35ème

En conséquence, il demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Connaissance étant prise des pièces du dossier et après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la modification du taux d'emploi d'un adjoint administratif titulaire temps non complet comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire Claude VALERO

Le Maire:

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :